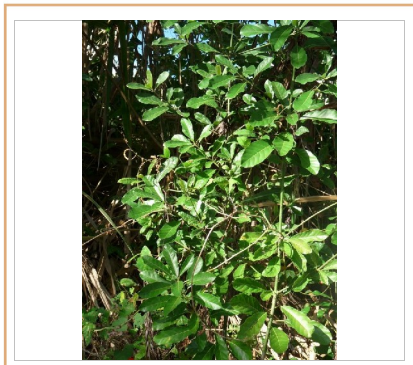


Avocat marron

Nom scientifique *Litsea glutinosa*

Synonymes *Sebifera gutinosa*, *Litsea laurifolia*, *L. laurifolia* var. *roxburghii*, *L. glutinosa* var. *littoralis*, *L. glutinosa* var. *brideliifolia*, *Tethrathera laurifolia*

Famille Lauraceae



Photos: CBNM (J.Hivert / M.Barbé / J.Hivert)

DESCRIPTION

Allure générale Arbre pérenne dioïque, toujours feuillé, à écorce grise et fine, pouvant atteindre 10 m de haut et dont les ramilles, assez fines, sont pourvues d'un fin duvet argenté.

Feuilles Simples, alternes et disposées en spirales. Elles mesurent 4 à 15 cm de long pour 2 à 7 de large. Ovale à elliptiques, pointues aux deux extrémités, avec le bord entier. Face supérieure luisante et quasi glabre, face inférieure un peu laineuse leur donnant un aspect argenté.

Fleurs Inflorescence en ombelle. Les fleurs jaune pâle sont couvertes d'un duvet court et dense. Elles ressemblent à des pompons et mesurant 14 mm au plus. Fleurs mâles et femelles d'aspect différent. Inflorescence insérée à l'aisselle des feuilles.

Fruits Fruits globuleux, noir luisant à pourpre et mesurant 6 mm de diamètre. Portés par une cupule très petite et aplatie.

Graines Une graine dure par fruit.

Caractéristiques Arbre à feuilles larges et simples, ressemblant à un avocatier, mais portant de petits fruits noirs et brillants.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Semis des graines et reproduction végétative par drageonnement à partir du pied mère.

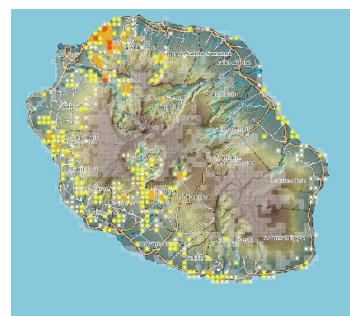
Mode de dissémination

Les graines sont disséminées par les animaux qui les consomment, principalement par les oiseaux. Propagation par l'homme qui l'utilise comme fourrage, bois de chauffe, en haie...

Conditions de développement

Espèce héliophile mais qui tolère un certain ombrage. Se rencontre sur les terrains agricoles et dans les jardins, sur la côte, mais aussi dans les forêts naturelles et plantées. On peut la rencontrer dans les friches et les zones de blocs.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source: Mascarine Catediana

Aire d'origine Asie du Sud Est à l'Australie

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

Réunion Espèce introduite à La Réunion avant 1825. Elle est présente dans les forêts sèches ou humides des bas, les zones dégradées, les cultures, les friches et les coulées de lave. On la rencontre du niveau de la mer jusqu'à 700 m d'altitude. Elle a été recensée dans plus de 35 % des champs de canne à La Réunion. C'est une des espèces les plus envahissantes de l'île.

Monde Son introduction est la plupart du temps volontaire comme plante ornementale, médicinale, pour stabilisation des sols, le bois de chauffe et pour nourrir le bétail. Elle pose problème à Maurice, Rodrigues, Madagascar, aux Comores, en Afrique du Sud et en Nouvelle-Calédonie

Sites à consulter:

<http://www.issg.org> <http://www.hear.org/pier>

IMPACTS

Espèce qui limite le développement des espèces de la flore indigène et dont elle prend la place dans le milieu naturel. Elle est capable de coloniser rapidement des milieux ouverts perturbés comme lors de la création d'une clairière. Il en résulte une perte majeure de la biodiversité végétale locale.

Son élimination est rendu très difficile du fait de la capacité de l'espèce à rejeter depuis la souche ainsi qu'à partir des drageons.

La consommation des fruits par diverses espèces d'oiseaux, rend le contrôle de la propagation de cette espèce quasiment impossible.

USAGES



Plante médicinale dont les baies sont toxiques. Bois utilisé autrefois pour le charbonnage. Feuilles utilisées encore actuellement comme fourrage.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette plante fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier mais d'actions ponctuelles de contrôle et d'éradication.